



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 15-août-2024

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit SPUR-M

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 34458

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 34458

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC  
1525 NE 36th St,  
Ankeny, IA 50021 USA

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. Identification des dangers

### Classification

|  |              |
|--|--------------|
| Toxicité aiguë - orale                               | Catégorie 4  |
| Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards) | Catégorie 4  |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire         | Catégorie 1  |
| Mutagénicité sur les cellules germinales             | Catégorie 1B |
| Cancérogénicité                                      | Catégorie 1B |
| Danger par aspiration                                | Catégorie 1  |
| Liquides inflammables                                | Catégorie 3  |

### Éléments d'étiquetage

#### Danger

#### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion  
Nocif par inhalation  
Provoque des lésions oculaires graves

Peut induire des anomalies génétiques  
 Peut provoquer le cancer  
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
 Liquide et vapeurs inflammables



#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles  
 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques  
 Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et .? antidéflagrant

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

##### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

##### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

##### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

##### Ingestion

Rincer la bouche

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

##### Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

#### Autres renseignements

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substance

Non applicable.

### Mélange

| Nom chimique                           | No. CAS    | % en poids  | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|--|------------|-------------|---|---|
| MCPA Ethylhexyl Ester                  | 29450-45-1 | 26.78-28.44 | -   |   |
| Cyclohexanone                          | 108-94-1   | 18.9-20.89  | -   |   |
| Solvant naphtha, petroleum, light arom | 64742-95-6 | 18.77-20.75 | -   |   |
| Clopyralid                             | 1702-17-6  | 4.68-5.18   | -   |   |

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

|  |  |
|--|--|
| <b>Conseils généraux</b>   | Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.  |
| <b>Inhalation</b>  | Déplacer à l'air frais. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Get immediate medical attention. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.   |
| <b>Contact avec les yeux</b>   | Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  |
| <b>Contact avec la peau</b>  | Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.   |
| <b>Ingestion</b>   | NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter immédiatement un médecin.  |
| <b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b> | Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. |

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Sensation de brûlure. Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins** En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

|  |   |
|--|---|
| <b>Agents extincteurs appropriés</b>   | Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.   |
| <b>Incendie majeur</b>   | AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.   |
| <b>Moyens d'extinction inappropriés</b>  | Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.  |
| <b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>                             | Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux. |
| <b>Données sur les risques d'explosion</b>   |   |
| <b>Sensibilité au choc</b>   | Aucun.  |
| <b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>                                     | Oui.  |
| <b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b> | Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.   |

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Précautions personnelles</b> | Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. |
| <b>Autres renseignements</b>    | Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.  |

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Méthodes de confinement</b> | Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. |
| <b>Méthodes de nettoyage</b>   | Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.   |

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Conseils sur la manutention</b> | Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou la |
|------------------------------------|---|

**sécurité** bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.

## **8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

### **Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition**

| Nom chimique              | Alberta   | Colombie-Britannique        | Ontario                             | Québec                                    |
|---------------------------|---|-----------------------------|-------------------------------------|---|
| Cyclohexanone<br>108-94-1 | TWA: 20 ppm<br>TWA: 80 mg/m <sup>3</sup><br>STEL: 50 ppm<br>STEL: 200 mg/m <sup>3</sup> | TWA: 20 ppm<br>STEL: 50 ppm | TWA: 20 ppm<br>STEL: 50 ppm<br>Skin | TWA: 25 ppm<br>TWA: 100 mg/m <sup>3</sup> |

### **Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                |                          |
|----------------|--------------------------|
| État physique  | Liquide                  |
| Aspect         | Liquide                  |
| Couleur        | Ambre                    |
| Odeur          | doux                     |
| Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |

| <u>Propriété</u>                                    | <u>Valeurs</u>                     | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---|------------------------------------|----------------------------|
| pH  | 2.5 - 3.5                          | Aucun connu                |
| Point de fusion / point de congélation              | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Point initial d'ébullition et plage d'ébullition    | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Point d'éclair                                      | 47.8 °C / 118 °F                   | Aucun connu                |
| Taux d'évaporation                                  | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Inflammabilité                                      | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Limites d'inflammabilité dans l'air                 |                                    | Aucun connu                |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible           |                            |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible           |                            |
| Pression de vapeur                                  | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Densité de vapeur relative                          | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Densité relative                                    | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Solubilité dans l'eau                               | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Solubilité dans d'autres solvants                   | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Coefficient de partage                              | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Température d'auto-inflammation                     | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Température de décomposition                        | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |
| Viscosité cinématique                               | 8.941 cSt (20°C); 4.921 cSt (40°C) | Aucun connu                |
| Viscosité dynamique                                 | Aucune donnée disponible           | Aucun connu                |

### Autres renseignements

|                            |                                 |
|----------------------------|---------------------------------|
| Propriétés explosives      | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes     | Aucun renseignement disponible. |
| Point de ramollissement    | Aucune donnée disponible        |
| Masse moléculaire          | Aucune donnée disponible        |
| VOC content                | Aucun renseignement disponible  |
| Masse volumique du liquide | 1.014 g/mL*                     |
| Masse volumique apparente  | Aucune donnée disponible        |

\*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucun renseignement disponible.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.

### Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux**      Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Inhalation</b>            | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).   |
| <b>Contact avec les yeux</b> | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.   |
| <b>Contact avec la peau</b>  | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.   |
| <b>Ingestion</b>             | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (sur la base des composants). |

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>Symptômes</b> | Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. |
|------------------|--|

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| <b>DL50 par voie orale</b>   | 1478 mg/kg   |
| <b>DL50 par voie cutanée</b> | > 2000 mg/kg |
| <b>CL50 par inhalation</b>   | > 1.3 mg/l   |

#### Renseignements sur les composants

| Nom chimique  | DL50 par voie orale                          | DL50 par voie cutanée                          | CL50 par inhalation    |
|---|--|--|------------------------|
| MCPA Ethylhexyl Ester<br>29450-45-1                     | = 1300 mg/kg ( Rat )                         | -  | -                      |
| Cyclohexanone<br>108-94-1                               | = 1544 mg/kg ( Rat )                         | = 947 mg/kg ( Rabbit )                         | > 6.2 mg/L ( Rat ) 4 h |
| Solvent naphtha, petroleum,<br>light arom<br>64742-95-6 | = 8400 mg/kg ( Rat )                         | > 2000 mg/kg ( Rabbit )                        | = 3400 ppm ( Rat ) 4 h |
| Clopyralid<br>1702-17-6                                 | = 2675 mg/kg ( Rat )<br>= 4300 mg/kg ( Rat ) | > 2000 mg/kg ( Rabbit ) > 2<br>g/kg ( Rabbit ) | -                      |

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peut causer une irritation de la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irrite modérément les yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou** N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

## cutanée

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Contient un mutagène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité**

Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

| Nom chimique              | ACGIH | CIRC    | NTP | OSHA |
|---------------------------|-------|---------|-----|------|
| Cyclohexanone<br>108-94-1 | -     | Group 3 | -   | -    |

**Légende****CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

**Toxicité pour la reproduction**

Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique**

Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée**

Aucun renseignement disponible.

**Effets sur les organes cibles**

Foie, Rein, Appareil respiratoire, Yeux, Peau, Système nerveux central.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**12. Données écologiques****Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

| Nom chimique  | Algues/plantes aquatiques  | Poissons   | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés                               |
|---|--|--|-----------------------------------|---|
| MCPA Ethylhexyl Ester<br>29450-45-1                     | EC50: =0.46mg/L (72h,<br>Pseudokirchneriella<br>subcapitata) EC50:<br>=0.43mg/L (96h,<br>Pseudokirchneriella<br>subcapitata) | LC50: 3.2 - 4.6mg/L (96h,<br>Lepomis macrochirus)<br>LC50: =3.2mg/L (96h,<br>Oncorhynchus mykiss)<br>LC50: >0.55mg/L (96h,<br>Lepomis macrochirus) | -                                 | EC50: =0.29mg/L (48h,<br>Daphnia magna) |
| Cyclohexanone<br>108-94-1                               | -  | LC50: 481 - 578mg/L<br>(96h, Pimephales<br>promelas)<br>LC50: =8.9mg/L (96h,<br>Pimephales promelas)   | -                                 | -                                       |
| Solvant naphtha,<br>petroleum, light arom<br>64742-95-6 | -  | LC50: =9.22mg/L (96h,<br>Oncorhynchus mykiss)  | -                                 | EC50: =6.14mg/L (48h,<br>Daphnia magna) |

**Persistance et dégradation**

Aucune donnée disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Renseignements sur les composants**

| Nom chimique              | Coefficient de partage |
|---------------------------|------------------------|
| Cyclohexanone<br>108-94-1 | 0.86                   |

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

**13. Données sur l'élimination**



**Méthodes d'élimination**

|   |   |
|---|---|
| <b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b> | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. |
| <b>Emballage contaminé</b>                    | Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.  |

**14. Informations relatives au transport****TMD**

|  |   |
|--|---|
| <b>Notes</b>                                       | <b>Ce produit peut être expédié de manière non réglementée par route ou par train dans un petit moyen de confinement conformément à l'article 1.33 du Règlement sur le TMD.</b> |
| <b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>        | UN1993  |
| <b>Classe (s) de danger relatives au transport</b> | 3   |
| <b>Groupe d'emballage</b>                          | III   |
| <b>Désignation</b>                                 | UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (aromatic solvent, cyclohexanone), 3, III   |

**IATA**

|  |   |
|--|---|
| <b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>        | UN1993  |
| <b>Classe (s) de danger relatives au transport</b> | 3   |
| <b>Groupe d'emballage</b>                          | III   |
| <b>Désignation</b>                                 | UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (aromatic solvent, cyclohexanone), 3, III |

**OACI (air)**

Non réglementé

**IMDG**

|  |   |
|--|---|
| <b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>        | UN1993  |
| <b>Classe (s) de danger relatives au transport</b> | 3   |
| <b>Groupe d'emballage</b>                          | III   |
| <b>Désignation</b>                                 | UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (aromatic solvent, cyclohexanone), 3, III |

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

**Inventaires internationaux**

|                      |   |
|----------------------|---|
| <b>TSCA</b>          | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| <b>LIS/LES</b>       | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| <b>EINECS/ELINCS</b> | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |

|              |   |
|--------------|---|
| <b>ENCS</b>  | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| <b>IECSC</b> | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| <b>KECL</b>  | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| <b>PICCS</b> | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| <b>AIIC</b>  | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AIIC** - Australian Inventory of Industrial Chemicals

## 16. Autres informations

|             |                              |          |                       |          |                          |          |                                |          |
|-------------|------------------------------|----------|-----------------------|----------|--------------------------|----------|--------------------------------|----------|
| <b>NFPA</b> | <b>Risques pour la santé</b> | <b>3</b> | <b>Inflammabilité</b> | <b>2</b> | <b>Instabilité</b>       | <b>0</b> | <b>Dangers particuliers</b>    | <b>-</b> |
| <b>HMIS</b> | <b>Risques pour la santé</b> | <b>3</b> | <b>Inflammabilité</b> | <b>2</b> | <b>Dangers physiques</b> | <b>0</b> | <b>Protection individuelle</b> | <b>X</b> |

Légende Étoile des risques chroniques \* = *Danger chronique pour la santé*

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### **Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

|                |                                      |      |  |
|----------------|--------------------------------------|------|--|
| TWA            | TWA (moyenne pondérée dans le temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale               | *    | Désignation de la peau                     |

#### **Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

**Date de révision** 15-août-2024

**Note de révision** Aucun renseignement disponible.

#### **Avis de non-responsabilité**

**À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme**

---

un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**